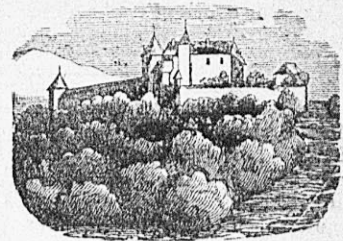




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 26 janvier 1892.

NOUVELLES SUISSES

Assemblée fédérale.

Le Conseil national a décidé, par 60 voix contre 49, la prise en considération de la motion Caltesse, amendée sur un point secondaire par M. Baldinger.

Cette motion est ainsi conçue :

« Le Conseil fédéral est invité à examiner s'il n'y a pas lieu de modifier l'art. 4 de la loi concernant la durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer et des autres entreprises de transport, non point pour réduire le nombre des jours de congé des employés de chemins de fer, mais pour permettre une répartition des jours de congé se pliant davantage aux exigences du service et de la sécurité publique, et en même temps plus avantageuse pour le personnel. »

Il a également admis, par 56 voix contre 48, la motion Curti, ainsi conçue :

« Le Conseil fédéral est invité à examiner s'il n'y aurait pas lieu de créer un office spécial chargé du contrôle de l'exécution de la loi fédérale sur la durée du travail dans les entreprises de transport et à présenter un rapport sur cette question. »

Le Conseil national a repris ensuite la discussion de la loi sur l'exercice du droit d'initiative. Par 76 voix contre 22, il a maintenu définitivement sa décision précédente et résolu par conséquent qu'il n'y aurait qu'une seule votation populaire, alors même que les électeurs seraient appelés à se prononcer sur deux projets différents.

Le Conseil des Etats a décidé au contraire, à deux reprises, qu'il y aurait deux votations.

Protection des employés des voies ferrées. — Nous recevons du secrétariat de la Société suisse pour l'observation du dimanche la communication suivante :

Des manœuvres d'un égoïsme à haute pression et qui partent certainement de milieux où l'intérêt matériel et personnel prime souvent toute idée de justice, s'attachent actuellement à discréditer la loi fédérale qui garantit à tout employé des chemins de

fer, tramways, voies étroites et bateaux à vapeur, 52 jours de repos par an, y compris 17 dimanches.

On prétend que cette loi est démoralisatrice, que le Département des chemins de fer l'applique avec férocité, qu'elle est onéreuse pour les compagnies, etc. Cependant, on ne saurait contester qu'elle consacre un principe d'équité qu'on ne saurait amoindrir sans commettre une immense injustice envers les milliers de travailleurs qu'elle protège. Un nombre limité de jours de repos sur semaine, convenablement espacés ou groupés entre eux, et, en outre, quelques dimanches dans l'année, quoi de plus normal, à moins qu'on ne veuille ressusciter parmi nous l'esclavage antique.

Qu'on réforme dans les compagnies de chemins de fer tout ce qui doit être réformé; certes, le champ des améliorations à apporter dans ce domaine est assez vaste, à commencer par les billets du dimanche sous leur forme actuelle, puisqu'on les déclare ruineux pour les compagnies et qu'ils sont incompatibles avec la loi sur les jours de repos des employés, mais, au nom de l'humanité due au prochain quel qu'il soit, on doit respecter le droit imprescriptible de milliers d'hommes du peuple à quelques dimanches et à d'autres jours de repos dans l'année. Il ne serait pas moral de sacrifier leur santé, c'est-à-dire leur vie et leur famille, pour réduire le chiffre des dépenses d'une exploitation industrielle quelconque.

N'y aurait-il pas aussi flagrante inégalité sociale à ce que les employés des voies ferrées fussent régulièrement et systématiquement privés de toute liberté le dimanche? N'est-il pas incontestable que, pour la vie de famille, ce jour-là a plus de valeur que tout autre? Nos législateurs ont été heureusement inspirés en édictant la loi susvisée; nous espérons bien que jamais ils ne feront quoi que ce soit pour en affaiblir la portée.

En se plaçant à ce point de vue, qui est seul vraiment populaire et équitable, on ne peut qu'approuver la lettre ci-après, adressée au Conseil fédéral par le comité central de la Société suisse pour l'observation du dimanche le 10 décembre dernier, et, par conséquent, avant les débats actuels :

Très honorés Messieurs les Conseillers fédéraux,

La conférence générale des comités suisses pour l'observation du dimanche, réunie à Berne le 24 novembre dernier, et qui comptait vingt-quatre délégués des divers cantons, a appris avec satisfaction par l'un de ses rapporteurs que vous appliquiez avec une sage fermeté la loi du 27 juin 1890 sur la durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer et

autres entreprises de transport. Aussi nous a-t-elle chargés, comme étant son Comité central, de vous transmettre, à cet effet, ses plus vives et ses plus sincères félicitations, en vous priant de persévérer dans cette bonne voie.

Nous estimons toujours plus que cette loi, qui garantit à l'employé des services publics de transport 52 jours de repos par an, y compris 17 dimanches, consacre un principe de justice et d'humanité qui, s'il est toujours mis en pratique dans notre patrie, peut contribuer à lui éviter, tôt ou tard, des crises douloureuses.

D'après tous les renseignements que nous avons reçus, le personnel des entreprises, auxquelles cette loi est appliquée, est généralement très reconnaissant de ce qui a été fait en sa faveur, et bien qu'elle soit loin d'être parfaite, comme tout ce qui est humain, nous trouvons exagérées les appréciations peu favorables qui en ont été faites à l'étranger, où nous croyons qu'il y a plutôt lieu de l'imiter que de la critiquer, car c'est une loi bienfaisante pour tous ceux qui s'efforcent d'employer judicieusement les journées de repos qui leur sont accordées, et nous croyons que c'est le cas pour la grande majorité des intéressés.

A cette occasion, permettez-nous, très honorés Messieurs les Conseillers fédéraux, de vous prier d'user de toute votre influence pour que cette loi soit étendue à tout le personnel qui est au service de la Confédération. Nous voulons parler de celui des télégraphes et des téléphones, qui a été l'objet d'une pétition adressée aux Chambres fédérales en date de juin dernier, et dont il vous a été donné connaissance. Nous vous demandons instamment que ce soit bientôt le cas aussi pour les employés postaux de bureaux de troisième classe et pour tous ceux des douanes fédérales, y compris les gardes-frontières.

Il ne serait pas normal que la Confédération obligeât les compagnies de chemins de fer à accorder, d'une manière générale, un jour de repos par semaine à leurs employés, si elle-même ne donnait pas l'exemple dans ses diverses administrations. Nous ne doutons pas de votre bonne volonté à cet égard et nous espérons fermement que vous ferez prévaloir peu à peu, dans tous les services fédéraux, comme déjà dans les entreprises de transport et dans la loi sur les fabriques, la même règle d'un jour de repos sur sept, tombant le plus souvent possible sur le dimanche.

Agrez, très honorés Messieurs les Conseillers fédéraux, l'expression de notre considération respectueuse.

Au nom du Comité central de la Société suisse pour l'observation du dimanche :

Le président : L. REHRICH, pasteur.
Les vice-présidents : CH. GALOPIN, professeur.
W. DE ST-GEORGE, lieutenant-colonel.
Le secrétaire : E. DELUZ.

Traité. — L'attitude de la France s'est améliorée depuis lundi matin dans la question des rapports commerciaux.

Une courte entrevue vient d'avoir lieu au Palais fédéral entre M. Arago, ambassadeur de France, et M. le conseiller fédéral Droz, pour la signature d'une convention.

Il se retourna vers le médecin, qui était le plus près de lui.

— L'entendez-vous? la voici qui traverse le champ de topinambours, derrière la ferme... Oh! elle vient! elle vient!... Il continua doucement, hochant la tête, tantôt s'adressant à Philippe, tantôt l'oubliant pour se parler à lui-même à la façon des gens qui vivent solitaires.

— Le lendemain, je suis revenu et les jours suivants aussi. Et j'ai sifflé. Et elle est accourue. Elle se tenait toujours dans les environs. Un matin, elle passa toute fièvre devant moi, mais elle n'était plus seule. Un mâle l'accompagnait qui s'envola en criant. Je fus deux mois sans la rencontrer. Et pourtant, chaque fois, je sifflais l'air qu'elle connaissait si bien... Et puis, vers le mois de juin... un jour, à ma chanson, elle arriva, gaillarde, en caquetant... Elle avait douze petits qui se bouscullaient derrière elle... Ils avaient peur en m'apercevant... Il fallait les voir se fanfiler dans les herbes... Mais la mère se tenait presque à portée de ma main... Les petits grandirent et la bande a diminué... mais les plombs ont épargné la mère... et cette année elle a encore une gentille famille... qui ne demande qu'à pousser... Tenez... les voici... dans le fossé, près de la bronette que le cantonnier a laissé le long du tas de cailloux.

En effet, Méraudat ne se trompait pas. Deux perdrix rouges venaient de sortir d'un semis de sapins et paraissaient s'assurer, avant de traverser la route, qu'aucun danger ne les menaçait.

Elles furent bientôt suivies de toute une bande de pouillards qui se pressaient, s'en allaient de tous les côtés, revenaient sur leurs pas, et de temps en temps, dans les herbes

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 18

LA COURSE AU BONHEUR

PAR JULES MARY

Frédérique ne pensait plus au refus du mendiant. Mais Philippe, revenant à Méraudat, lui glissait deux ou trois louis dans la main.

— Ceci vient de moi, Jean... dit-il, étrangement ému, et n'a point passé par les mains de mon fils.

Il lui secoua le bras, l'obligeant à soutenir son regard.

— Me refuseras-tu également?

Méraudat prit l'aumône, baissa la tête et resta silencieux.

— Jean! Jean! fit le docteur d'une voix altérée.

— Et un frisson d'horreur, d'épouvante, parcourut ses membres.

— Jean! Jean!... Un mot... Explique-toi... Tu as été trop loin... Tu en as trop fait... Que dois-je comprendre?

Le mendiant lui fit signe de garder le silence.

— La voici! dit-il, la voici, ma gentille perdrix... Je viens de l'entendre dans les prés du Beuvron... Elle s'approche...

s en gros.

té toute la récolte d'un grand propriétaire, je puis livrer un excellent, pur, à un prix vraiment avan-

envoi, 20,000 litres, arrivés à destination. Prix exceptionnel par pièce prise en gare de Bulle, à l'arrivée.

franco sur demande. en cave, de vins blancs et rouges de l'étranger.

tre Jordan, nég. en vins, à Bulle.

WANDER

BREUX DIPLOMES ET MÉDAILLES

que pastille, dans la

me ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

influenza.

important nous menace de une manière plus inquiétante lors de sa première visite d'il. Les cas mortels sont plus d'est devenu un devoir pour servir l'apparition des pré-

diagnostics et d'employer immédies remèdes propres à enrayer

le prouvent les résultats obtenus la première épidémie, le

IN-EXPELLER à la

e a mérité la première place

les remèdes domestiques em-

effet. Tous ceux qui, en temps

fait usage de cette friction

ment appréciée sont demou-

ou du moins la maladie a

Ce fait est suffisant pour

un à se munir d'un remède

s douleurs et réussit à les

autant plus que le flacon ne

r. Dépôt dans presque toutes

ciacies.— Seul véritable à la

604

CHOCOLAT

Richard

PRIME INCONTESTÉE

SE TROUVE PARTOUT

PAIN

avise l'honorable public qu'il

dépôt de pain à la maison

entrepreneur, à Bulle.

réduit pour sa clientèle.

J. Déforel, boulanger.

Attention!

pain ouvert à l'ancien mar-

rt, teneur, sera dès à pré-

le soussigné.

lité de ses marchandises et

onnels lui font espérer la con-

lattel, boulanger, à Riaz.

MAISON

PRÉPARÉE

A. PANCHAUD

VEVEY

IT POUR VEUX

omplet et bon marché rempla-

mie le lait naturel pour l'éle-

z, porcelets, agneaux, etc. —

limes le litre.

5, 10, 25 ET 50 KILOG. &

0.65 LE KILOG. [127

g. BARRAS, à Bulle. Lenz, imprimeur-éditeur.

On a distribué aux Chambres fédérales un Message traitant des relations commerciales suisses avec la France.

Le préposé malgré lui. — Le Conseil fédéral a écarté, comme non fondé, le recours de Bénédicte Laim, à Lurava, canton des Grisons, contre un arrêté du Conseil d'Etat de ce canton, du 25 décembre 1891, par lequel le recourant a été obligé d'accepter la charge de préposé aux poursuites et aux faillites du cercle de Balfort.

Monument de Guillaume Tell. — Le total des souscriptions pour le monument de Tell s'élève à ce jour à 70,600 fr. Il ne manque plus que 18,000 fr.

Treize gouvernements cantonaux ont envoyé des sommes importantes; mais, en dehors de ces dons, les offrandes n'ont été ni aussi nombreuses ni aussi généreuses qu'on pouvait l'espérer.

Le 1^{er} mars s'ouvrira l'exposition des modèles présentés par les artistes qui prennent part au concours.

Exposition internationale d'horticulture à Genève.

— A l'occasion du 20^e anniversaire de sa fondation la Société helvétique d'horticulture de Genève organise dans cette ville, sur la belle promenade des Bastions, du 16 au 21 juin prochain, une grande exposition internationale d'horticulture et d'objets s'y rattachant d'une manière directe. Tous les horticulteurs, maraîchers, jardiniers, amateurs, propriétaires et industriels de la Suisse et de l'étranger sont cordialement invités à y prendre part en se conformant au règlement et au programme de cette exposition, lesquels seront envoyés franco aux personnes qui en feront la demande, soit à M. Edouard Bleuler (commissaire général de l'exposition), rue du Marché 4, soit au secrétaire général, M. M. Lemaitre, à Carouge (Genève).

Zurich. — D'après le *Landbote* de Winterthour, la situation de la Kreditbank de cette ville est encore plus critique qu'on ne le craignait. Le passif atteindrait, même en comptant sur une liquidation aussi favorable que possible, une somme d'au moins sept millions. La *National-Zeitung* dit que les créanciers recevront le 29,6 %.

Berne. — Le crime de la Neuengasse n'en est pas un. Il s'agit d'un accident. Dans la nuit du 18 au 19 janvier, un pauvre homme avait commis l'imprudence de se coucher dans une fosse à fumier qui existe dans cette rue. Le malheureux a été trouvé mort le matin; il avait été sans doute asphyxié.

Lucerne. — Un jeune employé du bureau d'expédition des marchandises, à Lucerne, s'est enfui emportant un pli qui contenait 5000 fr.

St-Gall. — La diphtérie sévit avec violence dans le Haut-Toggenbourg. A Ebnat seul, vingt enfants ont déjà succombé à la terrible maladie. A Kappel, un grand nombre de familles sont atteintes.

La crise de la broderie n'est pas moins intense que l'épidémie.

Argovie. — Pour la première fois, on a nommé, à Zurzach, et cela à une grande majorité, comme syndic, un démocrate radical, M. Moorer, vétérinaire.

Tessin. — Dans la soirée du 21 mai dernier, le curé Abbondio fut assailli et blessé sur la grande route de Mergoscia par le député ultramontain Pedroncini. Aucune suite n'avait été donnée à la plainte déposée par la victime. Aujourd'hui, disent les *Basler*

Nachrichten, on apprend avec étonnement que l'affaire ne donnera lieu à aucun procès, une conciliation étant intervenue entre les parties, grâce aux efforts des chefs des cléricaux.

— M. Soldati, président du Conseil d'Etat, a porté plainte contre le *Dovere*, journal de M. Simen, pour outrage et diffamation.

Dans plusieurs numéros successifs, cette feuille l'a accusé d'abus de pouvoirs et d'opérations financières à son profit et au préjudice de l'Etat.

Vaud. — L'*Echo de la Broie* apprend avec une vive satisfaction que, d'après les propositions qui sont présentées au département militaire suisse au sujet des services que les troupes de la première division sont appelées à faire durant l'année courante, la place d'armes de Moudon aurait deux bataillons d'infanterie.

— Samedi dernier, la justice constatait le décès d'un horloger, habitant Cully depuis quelques mois. Cet homme, qui avait été vu pour la dernière fois mercredi soir, s'était pendu à la porte de son atelier. Comme il était porteur d'une somme assez ronde, la misère semble étrangère aux mobiles de cet acte.

— A Grandvaux, on a peine à croire que M. Gidey, dont le corps a été retrouvé à Evian, ait été assassiné sur la route des monts de Lavaux. L'hypothèse d'un suicide est généralement reprise et elle rencontre d'autant plus de créance que Gidey était, depuis quelques mois, atteint de mélancolie.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

L'influenza.

Les hôpitaux de Paris sont depuis plusieurs jours encombrés; le nombre des brancards et des lits supplémentaires s'élève à 1500 environ.

La commission d'assistance publique du conseil municipal a chargé trois de ses membres de faire une démarche à l'effet d'obtenir du ministre de la guerre l'autorisation de convertir des casernes d'octroi en hôpitaux temporaires.

La mortalité augmente. Lundi, il a été procédé à 360 inhumations, chiffres officiels. 180 nouveaux porteurs ont été engagés par les pompes funèbres.

La mortalité a triplé depuis quelques jours à Roubaix et à Tourcoing par suite de l'influenza; les vieillards surtout sont frappés. L'épidémie exerce principalement ses ravages dans les hôpitaux.

Dans la métropole, la mortalité atteint le chiffre de 740 par jour.

Le rapport de l'état civil sur l'influenza démontre que, dans trente-trois des plus grandes villes de la Grande-Bretagne, la mortalité a passé de 27,70 pour mille à 32 pour mille. Le Cheshire est un des comtés les plus atteints.

En Roumanie aussi, l'influenza fait rage. A Bucarest, depuis quelque temps le nombre des décès dépasse de soixante-dix pour cent celui des naissances.

France. — Le procureur-général a déclaré à M. Laur que des poursuites ne pourraient être engagées contre M. Constans que sur la demande du président de la Chambre. M. Laur a demandé l'intervention de M. Floquet.

M. Floquet a manifesté l'intention de ne donner aucune suite à la plainte de M. Laur. L'incident sera donc clos.

La journée des gifles fournit matière à d'innombrables calembours :

« Il y a une place tout indiquée pour le ministre de l'intérieur, a dit quelqu'un, la direction de la Monnaie... puisqu'il frappe Laur! »

Du *Figaro* :

« M. Laur a jeté son portefeuille à la tête de M. Constans. Des témoins ont constaté que ce portefeuille était à soufflets. »

— Le Conseil de guerre d'Oran a condamné à mort le nommé Faber, de la Légion étrangère, sujet prussien, pour assassinat.

— Le transatlantique la *Normandie*, partant pour New-York, a coupé en deux le bateau qui lui servait de remorqueur. Il y a eu 5 marins noyés et un grièvement blessé.

— Un éboulement s'est produit dans les hautes falaises de Dieppedale. Du sommet se détachèrent d'énormes blocs, sur 150 mètres de longueur, avec un fracas épouvantable. Une buanderie, au pied de la falaise, a été écrasée et ensevelie. Dedans était une journalière, la femme Augustine Ferrand, âgée de cinquante-deux ans, et son petit garçon de cinq ans. Ils ont été écrasés.

Le bloc alla à 40 mètres défoncer une autre maison sans blesser personne.

— Un nommé Kayser vient d'être arrêté à Paris comme espion allemand. Il est frère du chef de la section coloniale, au ministère des affaires étrangères de Berlin. Surveillé depuis quelque temps, il a été surpris en relations avec des agents allemands.

Belgique. — Le palais du duc d'Arenberg a été la proie des flammes.

Cet incendie a commencé dans l'appartement de la princesse de Croy.

On suppose que le feu a été mis par une allumette jetée imprudemment sur un tapis.

Le cabinet historique du comte d'Egmont a été totalement détruit, ainsi que tous les objets d'art, sauf les tapisseries des Gobelins.

Un jardinier et deux pompiers ont été grièvement blessés.

Allemagne. — Des 1500 typographes-grévisistes de Leipzig, 600 seulement ont pu retrouver de l'ouvrage. La détresse est extrême.

Russie. — Deux trains de marchandises se sont rencontrés sur la ligne du chemin de fer transcaucasien. Les wagons chargés de pétrole ont pris feu. Six employés ont été tués et trois blessés.

Bulgarie. — Samedi, pendant une excursion en traîneau, le revolver que M. Stambouloff avait dans sa poche est parti soudainement et a blessé à la cuisse le chef du Cabinet bulgare.

Une vive émotion s'est emparée des habitants de Sofia lorsqu'on a répandu la nouvelle de l'accident.

Au premier moment, tout le monde a cru à un attentat plutôt qu'à un accident.

Il paraît que, à l'instant où le coup de revolver est parti, M. Stambouloff a sauté hors de son traîneau en criant à l'assassin.

Le médecin a constaté que la blessure est sans gravité; mais l'émotion a causé une fièvre assez intense.

République Argentine. — Des troubles se sont produits dans la province de Mendoza.

Il y a eu de nombreux tués et blessés.

Un commissaire national a été envoyé avec pleins-pouvoirs, pour rétablir l'ordre.

peine à se reprendre, à recouvrer un peu de calme.

Lorsqu'il revint à la Madeleine, il croyait avoir enfin dominé son premier effroi. Il se faisait souriant comme par le passé. Il voulait que rien ne fût changé entre Frédérique et lui. Et il fut convaincu qu'elle s'y tromperait.

Mais il était si profondément atteint et il avait si peu l'habitude de se contraindre qu'en dépit de ses efforts, ses préoccupations et ses soudaines tristesses trahissaient son trouble intime.

Comme si elle avait pressenti l'état de cet esprit inquiet, Frédérique se fit plus tendre, plus câline, plus prévenante. Elle devinait sans doute, avec la subtile pénétration qu'ont les femmes pour les drames du cœur qu'elle était la cause première de ces souffrances. Si elle aimait André, elle voulait, à force d'affection filiale, adoucir chez Philippe la cruelle blessure, et si elle était libre encore, elle voulait le lui faire comprendre et ramener la sérénité sur ce doux et loyal visage.

Il fut bientôt de nouveau sous le charme. Elle n'avait d'attentions que pour lui. Ce fut à lui qu'elle posa les mille questions que, du matin au soir, en leurs promenades vagabondes, lui suggérait le spectacle de la nature. André les suivait pourtant, mais elle ne lui parlait presque plus, ou bien, s'il voulait lui-même expliquer à la jeune fille certains des mystères d'autour d'eux qui l'avaient surprise, elle l'écartait, un peu froide, sans avoir ces regards reconnaissants, ces sourires heureux qui étaient pour le docteur, — elle le savait, — une divine récompense.

— Je suis fou! se disait Philippe.

(A suivre.)

du fossé, picotaient quelques instants.

Ils traversèrent la route; Méraudat se remit à siffler. Une perdrix partit à tire d'ailes, et les pouillards, s'envolant du mieux qu'ils pouvaient, se dispersèrent effarés dans un tréfle en fleurs.

Seule, la mère resta. Méraudat sifflait toujours. Elle vint lentement sur la route, allongeant le cou, tournant la tête vers le mendiant. Il aurait pu, tant elle était près, la tuer d'un coup de bâton. Il était évident qu'elle reconnaissait le jeune garçon. Puis, comme elle entendit tout à coup, dans les tréflés, le rappel du mâle, elle s'enfuit, rapide comme une flèche. Et les fleurs embaumées d'un parfum de miel du champ tout rose ne remuaient pas, tant sa fuite était légère.

Ceux qui s'étaient cachés pour voir cette scène sortirent du taillis.

— Oh! père, dit Frédérique, il ne faudra pas la tuer...

— Non, certes. Ce serait un crime. Je donnerai des ordres à mes gardes pour faire respecter cette jolie famille.

Méraudat, tortillant son chapeau, balbutiait :

— Merci, monsieur le comte, merci, mademoiselle... Moi, je n'aurais jamais osé... et je tendrai mes pièges dans les parages qu'elle fréquente afin de la protéger contre les bêtes malfaisantes...

Et, se recroquant :

— Il y en a beaucoup dans la contrée, de cette vermine, beaucoup plus qu'on ne pense...

Il coula un regard en dessous vers André.

Le soleil se couchait. Le vent fraîchissait un peu. Ils rentrèrent.

Rapidement, le docteur, resté le dernier, disait à Mérau-

dat :

— Veux-tu me dire la vérité?

Mais le mendiant faisait semblant de ne pas comprendre.

— C'est vers le chaume de la Motte qu'elle conchera ce soir, ma perdrix... Fais bon dodo, ma petite... Méraudat te défendra désormais... Il veillera sur toi... Il écartera de ton nid les méchants...

Et il paraissait à Philippe qu'au lieu de regarder le chaume blond qui montait jusqu'à la ferme, il suivait des yeux Frédérique qui reprenait le chemin de la Madeleine, appuyée avec tendresse sur le bras d'André.

X

Aimait-elle André? Et l'homme qui, dans un coup de folie bestiale, avait surpris cet enfant, était-ce donc André? Deux questions — deux problèmes — soulevés en ce jour-là et qui allaient longtemps torturer son cœur. Mais avec le doute la tristesse était entrée en lui. Il n'apportait plus, à instruire Frédérique, le même élan d'enthousiasme; sa foi aveugle était rongée à la base. Ne s'était-il dévoué que par égoïsme et s'il cultivait avec tant d'amour cette plante délicate, était-ce seulement parce qu'il avait l'espoir qu'elle fleurirait pour lui? A quoi bon, si un autre recueillait le fruit d'un si généreux dévouement, verser dans cette âme des trésors de bonté, d'intelligence, de droiture? Il dédoublait son noble cœur pour un autre, et, pour un autre, il le voyait revivre en elle. A quoi bon?

Ces pensées bouillonnaient dans sa tête, il eut de la

Nécrologie. — cès de M. Fortuné cédé subitement à On annonce enco du Crêt (Veveyse).

Banque popu établissement, touj tats suivants pour Bénéfice net Solde de 1890 re

qui sont distribués Aux actions A la réserve spé Tantièmes Report à nouvea

Somme égale Le dividende ser pon, dès le 8 février tionnaires.

Le Comp Nouvelle his

Pour faire cesser tement :

— Quel nom por

— Salle des Gar

hexagone régulier

dont les angles se

prismatiques, lesqu

trale, dessinant aut

Cette voûte s'est

de celle de la salle

mie ou le défaut de

à la pierre de tai

également disparu.

marque la place.

Aurélié continua

— La salle des

un soupirail et par

écartée de la pré

l'inscription : *Mon*

pes, au-dessus d'un

herse, très élevée a

par un pont volant

par Vauban en der

Elle est actuelle

en 1829 et divisée

beau style, murées

mètres.

Il y avait aussi

tes : l'un comman

protégeant la port

abritant la machin

— Comment éta

— On y descend

empêche le recul d

on laisse à droite l

vivement la herse de

marches plus hau

le marquis de Mar

pour insultes à la r

— Ce motif d

puisque le mariage

d'Autriche n'eût li

— J'ai souvent

le marquis s'amusa

de six livres aux

cercles au dessus d

— Ce n'est pas

passé-temps...

— Les guichetie

recueillaient, cette

taient, quoiqu'ils e

plément de salaire

Perdu l'esprit.

Après cette réflé

description minutie

— Si l'on monte

semblable par l'ar

produit cependant

lains qui l'habitaie

CANTON DE FRIBOURG

Nécrologie. — On annonce d'Estavayer le décès de M. Fortuné Lennweiter, agent d'affaires, décédé subitement à l'âge de 55 ans.

On annonce encore la mort de M. Nicolas Currat, du Crêt (Veveysse), ancien député ou Grand Conseil.

GRUYÈRE

Banque populaire de la Gruyère. — Cet établissement, toujours bien dirigé, donne les résultats suivants pour 1891 :

Bénéfice net	Fr.	34,505 15
Solde de 1890 reporté	>	2,992 39
Total,	Fr.	37,497 54

qui sont distribués comme suit :

Aux actions	Fr.	30,000 —
A la réserve spéciale	>	4,000 —
Tantièmes	>	3,036 45
Report à nouveau	>	461 09
Somme égale	Fr.	37,497 54

Le dividende sera payé à raison de 12 fr. par coupon, dès le 8 février, soit après l'assemblée des actionnaires.

VARIETES

Le Complice de Cadoudal.

Nouvelle historique, par EDGAR LA SELVE. 13

Pour faire cesser son embarras, il reprit immédiatement :

— Quel nom porte la salle au-dessus de la crypte ?
— Salle des Gardes. Elle présente la forme d'un hexagone régulier surmonté d'une voûte en pierres, dont les angles sont dissimulés par des nervures prismatiques, lesquelles aboutissent à une clé centrale, dessinant autour d'elle une étoile à six pans.

Cette voûte s'est effondrée en 1840 sous la chute de celle de la salle inférieure, et le besoin d'économie ou le défaut de goût a fait substituer la brique à la pierre de taille. La cheminée à chambranle a également disparu. Un bloc, percé d'outre en outre, marque la place.

Aurélien continuait :
— La salle des Gardes s'éclaire par sa porte, par un soupirail et par l'ancienne porte de secours, peu écartée de la précédente, et comme elle ornée de l'inscription : *Mon mieux* et d'une rangée de houpes, au-dessus d'une niche. La porte, fermée d'une herse, très élevée au-dessus du fossé, communiquait par un pont volant avec l'ouvrage extérieur changé par Vauban en demi-lune.

Elle est actuellement condamnée. On l'a déblayée en 1829 et divisée en deux croisées ogivales d'un beau style, murées jusqu'à hauteur d'appui des fenêtres.

Il y avait aussi là, poursuivait Aurélien, deux portes : l'une commandait la porte de Chauny, l'autre, protégeant la porte de secours, regardait le réduit abritant la machine de la herse et le pont volant.

— Comment étaient disposées ces portes ?
— On y descend par des marches dont l'inférieure empêche le recul du canon. En gagnant le premier, on laisse à droite le réduit d'où l'on mettait en mouvement la herse de la porte principale, et quelques marches plus haut, une petite chambre qu'occupait le marquis de Marbeuf, privé de sa liberté, dit-on, pour insultes à la reine Marie-Antoinette.

— Ce motif d'arrestation n'est pas probable, puisque le mariage du Dauphin avec l'archiduchesse d'Autriche n'eut lieu que le 30 mai 1770.

— J'ai souvent entendu raconter à mon père que le marquis s'amusa à lancer de sa fenêtre des écus de six livres aux hirondelles décrivant de grands cercles au-dessus du fossé.

— Ce n'est pas un pauvre qui pourrait adopter ce passe-temps...
— Les guichetiers et mon père, tout le premier, recueillèrent, cette pluie d'écus qu'ils lui rapportaient, quoiqu'ils eussent un grand besoin d'un supplément de salaire. Le marquis passait pour avoir perdu l'esprit.

Après cette réflexion, Aurélien Communi reprit sa description minutieuse :

— Si l'on monte au premier, la salle du Conseil, semblable par l'architecture à la salle des Gardes, produit cependant un plus grand effet. Les châteaux qui l'habitaient l'avaient décorée avec luxe. On

y voit une vaste cheminée à chambranle, une voûte monumentale à élégantes nervures, des écussons sculptés.

Tout cela a disparu sous une chemise de briques de construction très régulière ; car, en se plaçant à deux angles symétriques, on constate, non sans étonnement, comme je l'ai fait moi-même, lors de la visite que j'ai mentionnée plus haut, l'existence de foyers acoustiques pareils à ceux du Conservatoire des arts et métiers, et découverts il y a peu d'années.

— Le connétable, ajouta le comte, complétant les indications d'Aurélien, y reçut noble et nombreuse compagnie, alors que, en l'année 1490, Louis XI y célébrait les fêtes de Pâques, ayant à ses côtés Marie et Louise de Savoie.

— Une longue galerie prend jour et air sur la campagne. Des deux côtés s'allonge un banc en briques, le banc des amis qu'on appelle, sur lequel les habitants de la salle s'asseyaient lorsque le froid ne les obligeait pas à s'approcher du foyer. Dans la muraille circulaire, on a ménagé des chambres, la plupart murées. Un couloir, à droite de la porte d'entrée, même à celle du Roi, réduit éclairé par un soupirail, et ainsi nommé parce que, d'après la tradition, Louis XI y aurait couché, lors de ses deux visites à Louis de Luxembourg. Un autre couloir, du côté opposé, conduit aux privés. Une porte commande la route de Chauny et une simple embrasure permet de tirer de plein fouet sur l'angle de la demi-lune. Au milieu de la pièce, une trappe recouvre un trou percé dans la clé de voûte de la salle des Gardes, et correspondant avec une ouverture semblable dans le haut de la salle du Conseil.

En temps de siège, on montait par ces trous sur la plate-forme, au moyen d'un treuil, les armes et les munitions. Continuant l'ascension, on arrive au haut de l'escalier en spirale que recouvre un élégant lanternon. Tout surpris de se trouver, au sortir de l'obscur cage, en plein air et dans la vive lumière, on pose le pied sur la plate-forme, d'une superficie de quatre cent quatre-vingt-dix mètres d'épaisseur, coupé de huit grands créneaux permettant de battre avec des projectiles tous les points de l'horizon. L'embrasure ouverte du côté de l'est est la plus large, afin que, en cas de prise du château, les assiégés dans le donjon puissent foudroyer les ouvrages envahis par l'assiégeant.

— Il doit y avoir des gargouilles ?
— Certainement, et bien proportionnés, largement sculptés et parfaitement entés dans la maçonnerie.

— Serait-elle un solide point d'attache pour une corde ?

— Est-ce que vous songeriez à vous évader par là ? demanda Aurélien d'un ton d'inquiétude.

— Je ne crois guère la tentative praticable, répondit le comte avec ce triste sourire stéréotypé sur les lèvres depuis qu'il n'espérait plus sa grâce.

Ainsi qu'on vient de le voir, les interminables conversations du malade et de l'infirmière, durant les longs jours monotones de leur existence côte à côte, au fond de la maudite prison d'Etat, roulaient uniquement sur cette dernière.

Le comte de Roussigny trouvait un grand charme dans la société, dans les regards, dans les sourires, dans les récits de cette jeune fille, vive et affectueuse. Comment aurait-il pu être indifférent à ses empresses, à ses gracieuses flatteries, à ses soins dévoués ? S'il n'en devint pas amoureux, ne le croyez pas ingrat. Il avait donné son cœur avant de la rencontrer et avant de la connaître. Loin de devenir parjure, loin d'oublier Yvonne de Boisberthelot, il méditait le plan d'une évasion malheureusement trop incertaine. Les questions sans fin à Aurélien n'avaient pas d'autre but, car il n'espérait plus en la magnanimité de l'empereur, que d'arriver à connaître parfaitement les étres de l'odieuse bastille, afin d'y découvrir, s'il était possible, une issue.

(A suivre.)

FAITS DIVERS

Exposition de Chicago. — Voici quelques-unes des nouvelles inventions et découvertes employées dans l'installation de l'exposition de Chicago :

La « Medusaline », une nouvelle composition appelée à remplacer un jour la brique et la pierre, vient d'être adoptée pour les trottoirs et les chaussées de l'exposition de Chicago. Le comité des « Terrains et Edifices » a passé un contrat avec la « Medusaline manufactory Co. » de Chicago, pour une fourniture de 450,000 pieds carrés (41,805 m. c.) de trottoirs et chaussées.

Le grand dôme du palais de l'administration, qui sera la plus remarquable des merveilles réunies à l'exposition, ainsi que les quatre petits dômes du

même édifice seront recouverts en « bronze d'aluminium », alliage tout nouvellement découvert et qui a l'éclat de l'or.

— Il ne faudra pas moins de 2000 wagons de planches, soit une longueur de 3,000,000 de pieds (912,000 m.) et cinq wagons de clous, pour constituer le plancher du gigantesque Palais des Arts et Manufactures, et trois scies mécaniques actionnées par l'électricité travaillant nuit et jour pour les rogner à la longueur voulue. Ce plancher sera si vaste que 1000 maisons ordinaires, — mesurant 25 pieds sur 50 (7 m. 50 sur 15 m.) — pourraient y tenir à l'aise.

Une machine à voler. — Une nouvelle machine à voler vient d'être inventée par M. Edward P. Trost, de West Wratting Hall, dans le Cambridgeshire. M. Trost n'attendait que la livraison d'une machine légère, possédant la force motrice nécessaire, pour procéder à ses expériences : or, cette machine a été livrée ces jours derniers, par M. Maxim. La nouvelle invention a coûté vingt ans d'étude à M. Trost ; celui-ci a trouvé un produit dur comme le cuir, très fort, très léger et suffisamment flexible pour prendre la forme nécessaire à la construction des ailes. Ces ailes s'adapteront, comme celles des oiseaux, à la charpente. L'inventeur a absolument imité la forme du corbeau. L'envergure est de trente pieds, et la machine pèse environ 320 kg.

Société du Casino de Monaco. — La fatale passion du jeu n'est pas près de disparaître, ainsi qu'on peut le constater par le résultat du dernier exercice de la Société du Casino de Monaco, lequel a été pour les actionnaires le plus rémunérateur depuis la fondation de cette néfaste entreprise. Le produit net s'est élevé à environ 21 millions de francs. De cette somme 11,400,000 fr. ont été répartis entre les actionnaires, à raison de 190 fr. par action, ce qui équivalait à un dividende de 38 pour cent.

La réserve, se montant déjà à 5,000,000 de francs, a été dotée de 1,000,000 fr., et cette dotation doit être continuée jusqu'à l'expiration de la concession en 1913. Elle fera alors retour aux actionnaires. Les dépenses d'administration et autres ont absorbé 9,000,000 de francs et le prince de Monaco a reçu sa redevance de 1,250,000 fr.

L'inventeur du piano. — Les Italiens attribuent l'invention du piano à un de leurs compatriotes de Padoue, Bartholomée Cristofori. On sait que le piano n'est que la résultante de divers instruments qui l'avaient précédé ; il est issu de la clavicoorde, du claquebois et de la harpe à clavier.

C'est au commencement du XVIII^e siècle que Cristofori présenta cet instrument au grand-duc de Toscane ; mais à la même époque, un Français, nommé Marius, présentait à l'Académie des sciences deux clavecins dans lesquels il avait mis deux petits marteaux pour frapper les cordes.

Le comte V... à un jeune valet de chambre qui a la mauvaise habitude de se griser comme un Polonais, trois fois par semaine :

— Malheureux, lui dit son maître, que fera-t-on de toi, si on te trouve dans un état pareil dans la rue ?

— Ne craignez rien, répondit le valet, j'ai toujours la précaution d'avoir quelques-unes de vos cartes de visite en poche.

Mercuriale du marché de Bulle
du 21 janvier 1892.

	De	à
Froment (Halle) (nouv.) . les 100 kg.	24	25
Avoine » »	17	19
Seigle » »	18	20
Orge » »	—	—
Pommes de terre 20 litres	1	10
Œufs (le compte) 6 à 7	—	60
Pain blanc le 1/2 kg.	—	18
Beurre »	1	10
Fromage gras (détail) »	—	70
Fromage maigre »	—	40
Fromage blanc (sérac) »	—	15
Bœuf »	—	75
Veau (poids vif) »	—	40
» (de boucherie) »	—	70
Monton »	—	75
Porc gras (poids vif) »	—	46
Charcuterie fine »	1	1
Foin les 50 kg.	2	50
Regain »	3	50
Paille »	2	2
Foyard (3 stères = 1 moule)	30	34
Sapin »	20	25

Ce numéro est accompagné d'un prospectus concernant les spécialités pharmaceutiques et hygiéniques de M. Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat.

Mises publiques.

Le soussigné fera vendre en mises publiques, **jeudi 4 février**, dans son magasin, N° 353, place des Alpes, à Bulle, divers objets mobiliers de bureau, magasin et cave, tels que pupitres, tabourets, chaises, bascules, banques, tiroirs, caisses, calorifères, petits vases ovales, etc., ainsi qu'une certaine quantité de marchandises, d'épicerie et de liqueurs fines et ordinaires.

Il offre aussi à vendre, de gré à gré, une voiture et plusieurs chars.
59] François DECROUX.

Vente de domaine.

Jeudi 28 janvier courant, dès les 2 heures après midi, au Café Gruyérien, à Bulle, on vendra en mises publiques le domaine de **Saletaz-d'Amont**, de la contenance d'environ 23 poses, comprenant les art. 653, 654, 655, 656 de la commune de Riaz et les art. 766 et 767 de la commune d'Echarlens.

Il sera aussi vendu 12,500 pieds foin et regain à consommer sur place.
Pour voir le domaine, s'adresser à M. Xavier Morand, à la Rossenaz, au Pâquier.

Pour l'exposant :
41] J.-C. BARRAS, agent d'affaires.

A VENDRE

Une maison presque neuve, comprenant quatre logements, de belles caves et dépendances, un vaste jardin et un petit verger, le tout désigné aux art. 133 aba, 133 abb et 133 aab du cadastre de la commune de Bulle.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.
44]

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écaillés.
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié
Orges et avoines comprimées.
Beurre d'épeautre.
Grand choix d'avoines blanches.
GROS ET DÉTAIL
Prix très réduits.
768
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

Eugène Heimo,

fabricant d'eaux gazeuses, à BULLE, avise son honorable clientèle qu'on trouvera chaque semaine à son magasin : **Poissons frais, choucroute de Berne, compote aux raves**, par seilles de 25 à 50 kg. et au détail, à prix modérés.
Il rappelle aussi l'excellente liqueur : **crème de kirsch**.
Livraison à domicile sur demande.
Les personnes désirant des **poissons**, à jour fixe, sont priées d'en faire la demande deux jours d'avance.
3]

Vins en gros.

Ayant acheté toute la récolte d'un grand vigneron propriétaire, je puis livrer un excellent vin rouge, pur, à un prix vraiment avantageux.

Le premier envoi, 20,000 litres, arrivera dans la quinzaine. Prix exceptionnel par pièce de 600 litres, prise en gare de Bulle, à l'arrivée des wagons.

Echantillon franco sur demande.
Grand choix, en cave, de vins blancs et rouges du pays et de l'étranger.
André Jordan, nég. en vins, à Bulle.

A louer :

Pour les années 1892 et suivantes, les belles montagnes dites **le Poyetron, la Chapalère, Tisseneva, le Chalet-Neuf**, avec deux pâquiers à génisses, rière Charmey, et la gîte du Fey, rière Hauteville, formant le bel estivage dit du **Poyetron**.

Pour renseignements et traiter, s'adresser immédiatement au soussigné à Bulle.
45] J.-C. BARRAS, agent d'affaires.

Commerce de farines

GROS ET DÉTAIL
Maïs moulu et semoule 1^{re} qualités.
Gruau d'avoine, griez de froment.
Gros son non moulu.
Avoine. — Blé comprimé.

Ch. Morel,

Successor de J. MOREL-BADOUX, Bulle.
588]

A. Davet,

GÉRANT D'AFFAIRES
BULLE
Bureau : 2^e étage de l'imprimerie de la Gruyère.
66]

Dépuratif Golliez

SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX

préparé par **Fréd. Golliez**, pharmacien, à Morat. 17 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : **Scrofule, rachitisme** chez les enfants, **débilité, humeurs** et vices du sang, **dartres, glandes, éruptions de la peau, feux** au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques**.

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

Dépôts dans les pharmacies **GAVIN, RIETER, SUDAN, à Bulle; ROBADER, à Romont; JAMBÉ, à Châtel-St-Denis**, et toutes les pharmacies de Fribourg.
715]

Demandez les **MAGGI** chez **P. Burnier**, épicerie, à La Tine. [58]

Loterie de l'église St-Xavier à Lucerne.

On peut se procurer des billets au prix de 1 fr. :
à la Banque populaire suisse, à Fribourg; (H1418F)
à la Banque populaire de la Gruyère, à Bulle. [764]
Le tirage aura lieu prochainement; les personnes désirant encore des billets sont priées de faire leurs commandes au plus vite.

Guérisons.

Les soussignés conseillent à tous les malades de s'adresser à la Polyclinique privée, par laquelle ils ont été guéris des maladies suivantes par traitement par correspondance, sans dérangement professionnel :

- Incontinence de l'urine, faiblesse de la vessie, dès la naissance. H. Lengacker, cuisinier, Bâle
- Anémie, fleurs blanches, pression de l'urine. Mme Josépha Schenbühler, Einsiedeln.
- Hernie inguinale double. Herm. Lasse, Lentzke près Fehrbollin.
- Hernie scrotale. A. Schwarz, carrossier, Langenpfunzen près Rosenheim (Bavière).
- Taches de rousseur. Virginie Savoy, Bosonnens (Fribourg).
- Ver solitaire avec tête. Louis Prinier, Cornavin 16, Genève.
- Goutte, gonflement. J.-O. Rutishauser, Uhrenbohl près Sulgen.
- Dartres, crampes de l'estomac. Emilie Hasler, Bachletenstr. 25, Bâle.
- Eruptions au visage, crampes. Rosa Odermatt, Engelberg (St-Gall).
- Maladie pulmonaire, points au dos, jambes enflées. Joh. Schmid, Bremgarten.
- Rhumatisme, inflammation des yeux, battement du cœur. J. Arber, Drahtzug 53, Bâle.
- Poils au visage. Vital Hoog, Rüttenen (Soleure).
- Catarrhe pulmonaire, toux, étouffement. R. Fischer, Retterswyl près Seon (Argovie).
- Catarrhe de l'estomac, expectoration sanglante. Mme Ph. Bachmann, Wollerau (Schwytz).
- Faiblesse des yeux, chute des cheveux, éruptions. A. Bosson, forgeron, Montreux.
- Tumeur glanduleuse. Grégoire Keller, Wytikon (Schwytz).
- Hémorroïdes. Jos. Hertikofler jun., Gmünd (Wurtemberg).
- Faiblesse des nerfs. Mlle Rosine Kaiser, Leuzingen près Büren s. A.
- Maladie du cœur, toux, étouffement. Mme Rose Steinegger, St Sulpice.
- Maladie du bas-ventre, dérangement des menstrues. Cath. Huber, Altstetten (Zurich).
- Ulcères aux pieds, flux salin. Anna Hunger, Brossen (Saxe).
- Goutte sciatique. Jacob Stott, Rieden s. Wallisellen (Zurich).
- Gale. J. Zahnd, Berenwardsweidli, Schwarzenburg (Berne).
- Maladie des reins. Alb. Schmied, Buelsacker s. Muri (Argovie).
- Engelures. E. Freiburghaus, Spengelried s. Gümnenen.
- Phthisie. Mart. Beller, Binzwangen, O.-A. Riedlingen.
- Catarrhe des intestins. Siegfried Bucher, Birnenadorf.
- Catarrhe vésical. L. Pollo, terrassier, Chaux-de-Fonds.
- Catarrhe de la moelle épinière, mal à la tête. Mme Vve Tachet, Mont s. Rolle.
- Durété d'oreille, inflammations d'oreilles. J. Deichler, agriculteur, Ottweier (Amt Buhl).
- Epilepsie sans rechute. Marie Zurfluh, alt Weibels, Erstfeld.
- Varices, rhumatisme. Joséphine Erb, Hüttenweilen près Frauenfeld.
- Ivrognerie sans rechute. Louise Morel, Genève.
- Manque de barbe. Le remède est d'une efficacité surprenante. A. St., Bâle.

3000 guérisons éprouvent le succès et la réalité de l'établissement. Brochure gratuite.
S'adresser à la **POLYCLINIQUE PRIVÉE A GLARIS** [692]

PAIN

Le soussigné avise l'honorable public qu'il a transféré son **dépôt de pain** à la maison de M. GILLARD, entrepreneur, à Bulle.
Toujours prix réduit pour sa clientèle.
47] J. Déforet, boulanger.

NOUVEAU MAGASIN DE FARINES

Maïs, avoine, sons, etc., etc., chez **Crotti**, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle.
Marchandises de première qualité.
Prix très modérés. [776]

On demande à emprunter,

sur bonne hypothèque (bâtiment et prés), une somme de 2000 fr.
S'adresser au bureau du journal qui renseignera. [53]

Un garde-génisses

de toute confiance offre ses services pour l'apage prochain.
S'adresser au bureau qui indiquera. [52]

AVIS

Le soussigné informe l'honorable public de la ville et des environs qu'il continue comme du passé d'entreprendre tous les travaux concernant son état : gypserie, peinture, cimentage, etc. — Prix modérés.
Se recommande

Théodore Deantoni, entrepreneur.
22]

Grande VACHERIE

à vendre à Paris; bonnes vaches, races suisse et française, 280 litres de lait vendu tous les jours 45 centimes le litre; belle habitation. Grande-étable. Bénéfices garantis nets par année, 11,000 fr. Le vendeur se retire après fortune. On traitera avec 12,000 fr. argent, facilité pour le restant.
S'adresser ou écrire à **M. Perset, 10 avenue de Bouvines, Paris.** (H69F) [60]

A LOUER

Un appartement composé de 4 chambres, part au galetas et à la cave.
S'adresser à la boulangerie DESBOLLÉS, à Bulle. [54]

Le sirop de sève de pin

de **H. Junod**, pharm., à Chêne-Généve, est souverain contre la **toux, l'influenza, les catarrhes, bronchites**, etc. Il est bien supérieur à toutes les pâtes et pastilles pectorales. Le flacon : 1 fr. 50 contre remboursement.

Demandez et consultez l'**Ami de la ferme** que la pharmacie Junod envoie gratis.
(H9774X) [827]

Avis important.

Le soussigné, désirent en finir au plus tôt avec sa liquidation de chaussures, prend la liberté de rappeler, à l'approche de l'hiver, qu'il est encore fourni en articles forts et chauds de tous genres pour messieurs, dames et enfants, et invite le public à profiter de cette occasion vraiment exceptionnelle.

Ernest GLASSON, BULLE [685]

LA commune du Pâquier

achèterait d'occasion un bon et solide char à un cheval, pouvant en toute sécurité s'aménager en char de pompier. S'adresser à M. X. Morand, capitaine du feu, au Pâquier. [65]

A vendre :

Pour transporter, la cantine ayant servi de débit de vin pendant la construction de l'Hôtel de Ville à Broc. Les amateurs intentionnés de l'acheter peuvent traiter avec le soussigné jusqu'au 8 février prochain.
61] **ROBADER**, tenancier, Broc.

On désire acheter

une certaine quantité de **fromages gras en petites pièces**.
Offres sous chiffre H690Ch à Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds. [63]

Cassée

à **Pauberge de la Couronne, à Sâles**, le dimanche 31 janvier prochain.
Invitation cordiale.
55] **DROUX**, aubergiste.

Cassée

à **Pauberge de la Cantine, à Avry-devant-Pont**.
Invitation cordiale.
Le nouveau tenancier : **Auguste Cornoz.**
57]



ALIMENT POUR VEUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG. PRIX 0.65 LE KILOG.
Dépôt chez **Aug. BARRAS, à Bulle.** [127]

DAMES

Une première maison d'importation de thé cherche sur chaque place des dames qui sont en rapport avec beaucoup de familles pour placer, contre une provision élevée, du **thé** à la clientèle particulière.
Offres avec renseignements sous chiffre « Thé » à (M5493Z)
Rodolphe Mosse, Zurich. [62]

A louer :

Un appartement composé de deux jolies chambres et une cuisine.
S'adresser au bureau du journal. [60]

Un nouveau verrat

est à la disposition des éleveurs à la **laiterie de Bulle.**
Bulle. — **Emile Lenz**, imprimeur-éditeur. [64]

Spéc...
18 ans...
VÉR...
Affection...
Aném...
chez la fe...
d'irrigati...
tion du su...
présent to...
la forme d...
bien trou...
lettres de...
les heure...
cognac fer...
Manq...
l'appétit, f...
Diges...
être que l...
surtout po...
Froid...
temps de...
lière de co...
peu, tout...
On pe...
mac, les b...
Admir...
une coule...
diverses ad...
Il est...
à ceux qui...
ceux qui s...
Dans...
vail, les so...
ce régénér...
nouvelle v...
Au pri...
pour éviter...
la fatigue...
besus jour...
pendant le...
notre orga...
palliatifs o...
Il con...
anémiques...
Dépôt...
pharmacies...
dernier suf...